

Numéro de dossier : **240625-2**Date du repérage : **31/05/2024**

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie.

Remarque :

En l'absence de règlement de copropriété demandé :

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation, ie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments*Localisation du ou des bâtiments :*Département : **Seine-Maritime**Adresse : **803 route de la Gare**Commune : **76210 BOLLEVILLE**

Références cadastrales non communiquées

Parcelle(s) n° : NC

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété**Désignation du propriétaire***Désignation du client :*

Nom et prénom :

Adresse :

AVOVENTES**Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)**Nom et prénom : **CJSEINE Selarl - AVOVENTES**Adresse : **22 rue Jules Lec****B.P. 146****76600 LE HAVRE****Repérage**Périmètre de repérage : **Logement entier****Désignation de l'opérateur de diagnostic**Nom et prénom : **AVOVENTES**Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIAGNOSTIM**Adresse : **2 rue Victor Hugo****76420 BIHOREL**Numéro SIRET : **752 494 989**Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**Numéro de police et date de validité : **10813811104 / 01/01/2025****Superficie privative en m² du ou des lot(s)****Surface loi Carrez totale : 105,62 m² (cent cinq mètres carrés soixante-deux)**

Description des pièces visitées

Localisation	Description	Photo
Chaufferie	Sol : Béton Mur : Béton, bois Plafond : bois Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Séjour	Sol : Carrelage collé Mur : plâtre et Peinture, faïence collée Plafond : bois et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Wc	Sol : Carrelage collé Mur : plâtre et Peinture, faïence collée Plafond : Plâtre et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Palier	Sol : Parquet bois Mur : plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Wc 2	Sol : Revêtement PVC collé Mur : plâtre et Peinture, faïence collée Plafond : Plâtre et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Chambre 1	Sol : Parquet bois Mur : plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Salle de bains	Sol : Revêtement PVC collé Mur : plâtre et Peinture, faïence collée Plafond : Plâtre et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Chambre 2	Sol : Parquet bois , revêtement PVC collé Mur : plâtre et Peinture, faïence collée Plafond : Plâtre et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	
Chambre 3	Sol : Parquet bois , revêtement PVC collé Mur : plâtre et Peinture, faïence collée Plafond : Plâtre et Peinture Remarque : Présence de meubles/objets non déplaçables	

Commentaires généraux : néant

Résultat du repérage

Date du repérage : **31/05/2024**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Me Lajoye 06.78.12.75.71

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

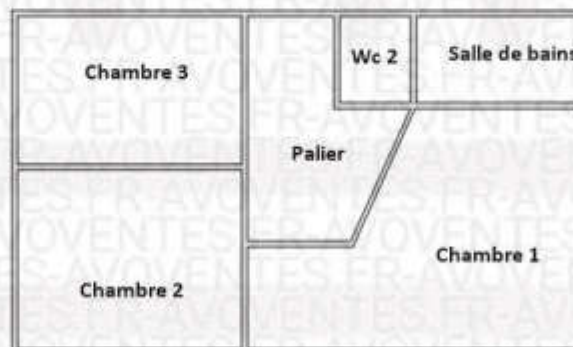
Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Séjour	72,03	0	
Wc	1,66	0	
Palier	2,58	0	
Wc 2	0,91	0	
Chambre 1	9,3	0	
Chambre 2	8,75	0	
Chambre 3	8,01	0	
Salle de bains	2,38	0	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 105,62 m² (cent cinq mètres carrés soixante-deux)**

Fait à BIHOREL, le 31/05/2024

AVOVENTES

Aucun document n'a été mis en annexe





Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

**AGENT
A VOENTES**14 ET 16 RUE DE LA REPUBLIQUE
76000 ROUEN

Tél : 0235713538

Fax : 02 35 89 67 94

Email : AGENCE.ROUEN-REPUBLIQUE@AXA.FR

Portefeuille : 0076083444

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL FR

Vos références :

Contrat n° 10813811104

Client n° 1684331804

AXA France IARD, atteste que :

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10813811104 en cours de validité au moment de l'émission de la présente attestation. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIER DANS LE CADRE DES ACTIVITES CI-DESSOUS :

- Risque d'exposition au plomb,
- Repérage amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Etat parasitaire,
- Présence de termites,
- Installation intérieure d'électricité,
- Installation intérieure de gaz,
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique
- Audit énergétique,
- Loi Carrez,
- Certificat de décence,
- Etat des lieux,
- Repérage amiante avant travaux ou démolition,
- Infiltrométrie, étanchéité à l'air.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2024 au 01/01/2025 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 450 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 450

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 361 C OGI - sauf pour les garanties portées par AXA-Assurance

1/2